

CONSULTATION SUR LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

SÉANCE DU LUNDI 13 JUIN 2016 – VAUDREUIL-DORION

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR VALSPEC – DIFFUSEUR PLURIDISCIPLINAIRE RÉGIONAL

Je me présente aujourd’hui à cette séance de consultation sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec à titre de président-directeur général de Valspec, un diffuseur pluridisciplinaire régional qui amorce sa 41^e saison de spectacles en septembre prochain. Je suis partie prenante de cet organisme depuis sa fondation à Salaberry-de-Valleyfield en 1976.

Dès 1978, afin d’y représenter Valspec, j’ai joint le conseil d’administration du Réseau Accès qui regroupait les premiers diffuseurs publics et qui deviendra en 1984 le Réseau indépendant des diffuseurs d’événements artistiques unis, mieux connu sous son acronyme de RIDEAU.

J’ai par la suite occupé la présidence de cet organisme à deux reprises, en 1995 et en 1996, pour un premier mandat, et ensuite de 2007 à 2014, pour un second terme. À ce titre, j’ai dû mener auprès des différentes instances gouvernementales un grand nombre de représentations afin de défendre les grands dossiers culturels en matière de diffusion de spectacles.

En 1992, j’ai accédé à la présidence du Réseau des diffuseurs de spectacles des Laurentides, Lanaudière, Montérégie, Outaouais qui deviendra officiellement Réseau Scènes en 1993. J’en ai ensuite assuré la présidence pendant 20 ans. C’est à l’initiative, ou avec le support du Réseau Scènes, que sont nés plusieurs programmes novateurs en développement de public.

Dans sa volonté de faire découvrir le théâtre au jeune public dès l’école primaire, Réseau Scènes a tout d’abord créé le programme L’aventure T qui propose au milieu scolaire des spectacles professionnels adaptés. En 1998, suite logique de L’aventure T, Réseau Scènes lance Fuguer au théâtre!, une bannière sous laquelle sont présentés des spectacles destinés au public adolescent en provenance du secondaire.

En 1997, Réseau Scènes sera l’un des principaux acteurs dans la création des Voyagements – Le théâtre de création en tournée élaborés en partenariat avec le Réseau des Organismes de Spectacles de l’est du Québec (ROSEQ), l’Association des diffuseurs culturels des banlieues de Montréal (ADICUB), l’Association des compagnies de théâtre (ACT) et le Centre des auteurs dramatiques (CEAD).

À la suite de la création des Voyagements en 1997, le nombre de représentations d’œuvres théâtrales en tournée a augmenté de 35 % au Québec.

J'ai fait ce préambule pour vous démontrer que les diffuseurs pluridisciplinaires ont su au fil du temps prendre les initiatives requises pour contribuer de manière affirmée au développement culturel du Québec. Ne nous méprenons pas, le monde de la diffusion des arts de la scène est animé par un groupe de personnes passionnées, volontaires, dotées de multiples talents et d'une créativité exacerbée.

La diffusion des arts de la scène se situe au bout d'une chaîne menant les créateurs jusqu'à leurs publics. Entre les deux, on retrouve producteurs, interprètes, metteurs en scène, scénographes, éclairagistes, sonorisateurs, agents de tournée, publicitaires, relationnistes pour finalement aboutir aux diffuseurs, spécialisés ou pluridisciplinaires.

Comme le veut la célèbre métaphore, une chaîne n'est pas plus forte que son maillon le plus faible. Et si c'est le maillon situé au bout de la chaîne qui doit constamment encaisser toute la pression, il a beau être coulé dans de l'acier trempé de la meilleure qualité, il ne pourra pas résister à l'usure ad vitam æternam.

Comme nous le savons tous, le Québec foisonne d'artistes et de créateurs de grand talent. Notre situation minoritaire de survivants dans un vaste continent nous oblige à sans cesse nous questionner sur ce que nous sommes, mais aussi à vouloir nous exprimer et dialoguer sur notre place dans le monde et sur nos devenirs individuels et collectifs.

Pour vivre et souvent pour survivre, il va sans dire que les artistes et les producteurs de spectacles du Québec doivent être soutenus financièrement par les divers paliers de gouvernement, les municipalités, le mécénat, les commandites et finalement par le public qui paie ses droits d'entrée. Mais cela ne suffit jamais, le territoire que doivent parcourir les créateurs est d'une grandeur disproportionnée en regard de la population qui y habite.

Il est vital que nos productions culturelles puissent se propager en dehors des grands centres que sont Montréal et Québec, sinon c'est la moitié du pays qui souffre de la détérioration de son tissu social et de l'affaiblissement de son identité, une forme d'acculturation, et c'est sans parler des hivers trop longs.

L'autre façon de soutenir les créateurs, c'est de multiplier pour eux les occasions de présenter leurs œuvres. Pour les arts de la scène, il s'agit aussi de faire des efforts pour faire augmenter le nombre de spectateurs dans les salles, notamment pour certaines disciplines plus pointues et pour les artistes en émergence.

Nous créons et produisons énormément de spectacles au Québec, mais le cycle de diffusion est souvent trop court. Le marché est petit, la concurrence est forte, entre nous, mais aussi avec les grosses productions internationales qui nous rendent visite et vident les poches des spectateurs.

Trop souvent, les tournées de spectacles québécois s'arrêtent avant qu'elles ne puissent atteindre un certain seuil de rentabilité. Pourtant, il n'est pas dit que ces spectacles ont eu assez de temps pour atteindre leurs publics. Lorsque le bouche-à-oreille commence à faire son effet, la plupart des tournées cessent et c'est regrettable pour nous tous.

Pour leur part, au moment de la préparation de leur programmation annuelle, les diffuseurs pluridisciplinaires sont placés devant des dilemmes cornéliens où ils ont à effectuer des choix douloureux. La qualité des œuvres est presque toujours au rendez-vous, là n'est pas la question, mais nos décisions locales, ou celles que nous prenons en groupe dans nos réseaux régionaux de diffuseurs, ont d'importantes répercussions sur un grand nombre de productions, c'est parfois pour celles-ci une question de vie ou de mort.

Lorsque la diffusion d'un spectacle se termine, les créateurs n'ont aucun autre choix que d'entrer rapidement dans un nouveau cycle de création et de production. Ce qui contribue à faire augmenter encore davantage l'offre de spectacles présentée aux diffuseurs. Et le cycle se perpétue.

Les plus récentes données disponibles compilées pour l'année 2014 par [l'Observatoire de la culture et des communications du Québec \(OCCQ\)](#) nous montrent ceci :

« Avec une croissance de 24 % de l'assistance, les variétés sont la seule discipline en progression en 2014. Ses 2,5 millions d'entrées lui permettent d'atteindre un nouveau sommet depuis 2004.

À l'opposé, avec 1,6 million d'entrées, en baisse de 13 %, la chanson atteint un nouveau creux historique depuis 2004.

Le théâtre, avec 1,5 million d'entrées, en baisse de 5 %, atteint aussi un creux historique. »

Cette baisse pour le théâtre atteint 14 % si l'on étend notre comparaison de 2010 à 2014. En ce qui concerne la danse et la musique, tous les efforts en promotion et en développement de public déployés par les diffuseurs et les créateurs leur ont permis de stabiliser les assistances sans générer de croissance. Les dernières statistiques sur la saison 2015-2016 qui se termine au moment où l'on se parle semblent confirmer les tendances observées en 2014.

Ce qui permet à certains diffuseurs pluridisciplinaires de maintenir leur équilibre financier, au-delà des aides à la programmation apportées par les gouvernements du Québec et du Canada, ce sont les secteurs de l'humour et des variétés.

Vous avez pu le constater par les quelques exemples que j'ai apportés en guise d'introduction, au cours des dernières années, les diffuseurs du Québec n'ont ménagé aucun effort pour rejoindre tous les publics là où ils se trouvent, là où ils veulent bien aller.

Après avoir pour la majorité rénové leurs salles institutionnelles, encore une fois armés de leur créativité et de leur sens de l'innovation, les diffuseurs ont investi de nouveaux lieux de diffusion plus appropriés à certains formats de spectacles. Ils ont mis à jour leur équipement technique et ils ont considérablement augmenté leurs efforts de promotion, notamment par une utilisation accrue des technologies de l'information et des réseaux sociaux. Toutes ces stratégies d'adaptation et de survie ne se font pas sans investissements financiers et humains. Les diffuseurs pluridisciplinaires du Québec qui assument pleinement leur mandat de développement culturel qui vise à joindre les publics les plus divers jouent aux dés avec leurs états financiers. Ils n'ont pas d'autres choix que de prendre des paris risqués.

Il faut soutenir davantage les diffuseurs pluridisciplinaires dans la présentation de spectacles, mais aussi dans leur mission d'éducation et de développement de public qu'ils tiennent à bout de bras en mettant en péril leur propre équilibre. Ajoutons qu'ils sont à la merci des cycles de ralentissement économique, l'achat de billets de spectacles se trouvant en premier lieu touché lorsque les gens diminuent leurs dépenses en période d'incertitude ou d'austérité.

En décembre 1996, le gouvernement du Québec adoptait une politique de diffusion des arts de la scène finement nommée *Remettre l'art au monde*. D'entrée de jeu, on y stipulait que « *La présente politique reconnaît le rôle majeur que tient la diffusion des arts de la scène dans l'essor et l'accessibilité de la culture québécoise* ». Cette politique contient des principes fondamentaux qui sont toujours d'actualité aujourd'hui, il ne faudrait pas les mettre de côté par simple désir de tout chambarder.

Dans *Remettre l'art au monde*, on proposait que les municipalités prennent une plus large part de responsabilité dans le financement des arts de la scène, ce que certaines ont fait avec beaucoup d'enthousiasme. Vingt ans plus tard, les diffuseurs perçoivent que les municipalités sont sur le point de décrocher et de diminuer leurs contributions.

En 2015, les mesures du redressement des finances de l'état visant l'atteinte du déficit zéro du gouvernement du Québec ont eu d'énormes impacts dans nos municipalités. Les contribuables qui n'en finissent plus de subir des hausses de taxes et de tarifs exercent une énorme pression sur leurs élus municipaux afin que leur fardeau ne soit pas alourdi outre mesure.

Dans les documents préliminaires sur la présente consultation sur la prochaine politique culturelle du Québec, on mentionne que l'on doit faire une plus large place aux technologies dans la diffusion de la culture, c'est certainement porteur pour plusieurs disciplines artistiques. Toutefois, les arts de la scène relèvent de l'art du vivant et de l'éphémère. Avec les arts de la scène, le public est invité à vivre une expérience de proximité inégalée avec des créateurs. Dans ce monde nouveau obnubilé par les technologies, l'art vivant et ceux qui l'animent font encore sens et sont plus que jamais pertinents par l'image critique qu'ils sont aptes à nous retourner.

La nouvelle politique culturelle devra mettre l'accent sur le renforcement de la diffusion des arts et des lettres. Sans moyens de diffusions, les œuvres de nos créateurs ne pourront émaner au grand jour et risquent de demeurer anonymes, triste sort. Inutile de rappeler que c'est la culture qui a forgé notre identité et si nous voulons la préserver afin qu'elle ne soit pas noyée dans un plus large ensemble, nous devons lui fournir les moyens qui lui sont nécessaires.

Cette nouvelle politique devra affirmer haut et fort le rôle de l'état dans le soutien de la culture au Québec afin que le milieu puisse rappeler leurs obligations à tous les gouvernements qui suivront. En offrant des outils financiers complémentaires aux diffuseurs, l'état est un facilitateur qui favorise la circulation des œuvres des artistes vers le public.

À notre avis, les regroupements sectoriels et la concertation constituent un facteur clé pour assurer le développement de la culture. Comme je l'ai mentionné dans mon préambule, le secteur des arts de la scène en a fait la preuve au cours des quarante dernières années.

La nouvelle politique culturelle devra insister sur le rôle de promotion des arts que tous les intervenants concernés doivent prendre en charge. La culture et les arts, il est impératif d'en parler, partout et toujours.

L'école et le monde de l'éducation devraient tenir un grand rôle dans la prochaine politique culturelle du Québec. Au fil des ans, en mettant de l'avant divers programmes scolaires, les diffuseurs québécois l'ont bien compris. L'élève qui est initié très jeune au théâtre, à la chanson, à la musique ou à la danse, se forge à devenir le grand public de demain.

La nouvelle politique culturelle doit miser sur la médiation culturelle où le public ne fait plus office d'agent passif, mais participe activement à des échanges avec les artistes en venant à leur tour nourrir leur création. La médiation culturelle doit être reconnue en tant que compétences intrinsèques des diffuseurs. Cette responsabilité devrait être élargie et largement soutenue.

Finalement, la future politique culturelle devrait s'inspirer de l'Agenda 21 de la culture proposé en 2005 par l'association internationale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU). En 2006, à la suite de l'adoption de la Loi québécoise sur le développement durable, le MCCQ a déposé l'[Agenda 21 de la Culture du Québec](#) dont je retiens ici les principaux éléments :

- La culture est porteuse de sens, d'identité, de valeurs et d'enracinement.
- La culture est un vecteur de démocratie, de dialogue interculturel et de cohésion sociale.
- La culture est un catalyseur de créativité, de développement économique et de création de richesse.

- La culture est un élément structurant de l'aménagement et du développement des territoires.

Jean-Pierre Leduc
Président-directeur général
Valspec